J6

DLP 15-7-81811482

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

n° 200 - 09 juillet 1981

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE des STATIONS d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDÈCHE, DROME, ISÈRE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3
Tél. (78) 62.20.30 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F

C.C.P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, rue Mazenod - 69426 LYON CEDEX 3

Note n° 17

VIGNE

MILDIOU : La situation est présentement satisfaisante. Un traitement de couverture serait toutefois à envisager dans les parcelles où des taches actives ont été reconnues. Cette intervention pourrait être combinée, le cas échéant, avec la lutte contre les Tordeuses de la grappe.

BOTRYTIS : Rappel de notre avis n° 199 du 1er juillet 1981 : intervention à la fermeture de la grappe.
Rectification : le dernier traitement doit être effectué 3 semaines avant les vendanges (et non 10 jours comme il a été transcrit par erreur dans le dernier bulletin)

OIDIUM : Les conditions actuelles restent favorables à l'évolution du champignon et le maintien de la protection doit être assurée (essentiellement sur cépages sensibles).
Cadence : une intervention tous les 15 jours jusqu'au début de la véraison.

TORDEUSES DE LA GRAPPE : (2ème génération d'Eudemis et Cochylis).

Le vol des papillons de 2ème génération s'est largement amplifié dans la plupart des vignobles avec toutefois un leger retard en Savoie et Bugey. Le Bassin de la Loire, la Hte Savoie, le Haut Diois et les parties les plus élevées des autres vignobles n'étant pas encore concernés.

Un traitement insecticide préventif s'impose dès réception dans tous les vignobles très exposés et 4 à 8 jours plus tard en Savoie, Bugey et dans les tranches d'altitude moyenne des autres vignobles concernés, notamment Beaujolais. Produits conseillés : voir liste jointe.

ACARIENS : Des foyers d'araignées rouges sont signalés en plusieurs situations et d'ores et déjà, il apparait nécessaire d'envisager pour la mi-juillet un traitement estival sur les formes mobiles.

CICADELLES : Ces petits insectes agiles, jaune verdâtre allongés, piquent les feuilles à leur face inférieure et provoquent une grillure du feuillage en bordure (qui s'incurve vers le bas) et entre les nervures. Les insectes actuellement présents appartiennent encore à la première génération. La seconde apparaitra probablement fin juillet-début août. Elle sera la plus dangereuse (incidence sur la richesse des moûts) et un bulletin ultérieur précisera les conditions d'intervention.

LISTE DES MATIERES ACTIVES ENTRANT DANS LA COMPOSITION DE SPÉCIALITÉS PHYTOPHARMACEUTIQUES HOMOLOGUEES OU EN AUTORISATION PROVISOIRE DE VENTE AU 1ER JANVIER 1981 UTILISABLES VIS A VIS DES ACARIENS ET TORDEUSES DE LA GRAPPE

Acariens (g/hl)

Acaricides spécifiques

* Sulfones et sulfonates

chlorofénizon : 50
fénizon : 50
propargite : 60

Tordeuses de la grappe (Cochylis, Eudemis) g/hl

acéphate : 60
azinphos éthyl et méthyl : 40
bromophos : 50
carbaryl : 120 et en poudrage
chlorpyriphos : 28,5

P.1.413

* Sulfones et sulfonates
tétradifon : 16
tétrasul : 40

* composés halogénés
bromopropylate : 50

* dérivé du benzène
dicofol : 50 en poudrage

* divers
azocyclotin : 30
benzoximate : 30
dioxathion + fénizon : 25 + 50
cyhéxatin : 30 (p. ulmi)
cyhéxatin + tétradifon
fanbutatin oxyde : 50
chlorfénéthol + chlorfensulfide : 37,5 + 37,5

Tordeuses de la grappe (Cochylis, Eudemis) g/hl
association
fénitrothion + carbophénothion poudrage
cyperméthrine : 3
décaméthrine : 1,75
dialiphos : 75
diazinon : 30
dichlorvos : 125
étrimphos : 40
fénitrothion : 50
fenvalerate : 7,5
malathion : 75 en poudrage
méthomyl : 37,5
méthidathion : 30
mévinphos : 50
oléoparathion : 20 +huile
parathion éthyl : 20 en poudrage
parathion méthyl : 30 et en poudrage
perméthrine : 4
phosalone : 60 et en poudrage
tétrachlorvinphos : 75

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES : En vergers plus ou moins contaminés, la protection devra être maintenue. En vergers reconnus indemnes, la surveillance de l'apparition éventuelle de taches devra être poursuivie.

ANTHRACNOSE DU CERISIER (OU CYLINDROSPORIOSE) : En pépinières, en raison de la recrudescence récente des symptômes, un traitement spécifique devra être appliqué d'urgence (produits cités dans le bulletin du 2 juin dernier).

TORDEUSE ORIENTALE - CARPOCAPSE : Le second vol de la tordeuse orientale et le premier vol du Carpocapse se poursuivent dans toutes les régions concernées, avec toutefois une certaine diminution dans les régions les plus chaudes. Néanmoins, la protection reste partout nécessaire pour l'instant, dans la limite des délais d'emploi des pesticides.

ACARIENS : Surveiller le développement de la génération d'été et intervenir le cas échéant.

GRANDES CULTURES

PYRALE DU MAIS : Dans les zones tardives (Dombes, Collines de l'Isère, Loire,Savoie, Hte Savoie et autres situations d'altitude), le traitement devra être réalisé à partir du 13 juillet. Dans les zones plus précoces citées dans nos précédents bulletins, le traitement peut encore être réalisé d'urgence sur les parcelles à faible développement végétatif. Aux doses conseillées, traiter impérativement à 25 Kg/ha.

PUCERONS SUR MAIS : En raison de la présence de nombreux insectes utiles (coccinelles, syrphes, chrysopes) particulièrement actifs cette année, n'intervenir (Pirimor de préférence) qu'en cas de dépassement du seuil de 500 pucerons par plante.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE : En raison des poussées de chaleur successives, la protection n'est pour l'instant nécessaire que dans les tranches d'altitude moyenne où le seuil de 29° C n'a pas encore été atteint, puis dans les zones supérieures au fur et à mesure du développement de la végétation.

CULTURES MARAICHERES

PUCERONS DES RACINES : Certaines espèces de pucerons attaquent les racines de salades, carottes... Avant plantation on peut envisager la désinfection du sol avec du : fonofos (3 Kg m.a./ha) ou du parathion éthyl (6 Kg m.a./ha). Lorsque l'on constate les dégâts il faut effectuer un arrosage de rattrapage avec un insecticide à base de pyrimicarbe ou de parathion méthyl.

CULTURES ORNEMENTALES

ALEURODE ou MOUCHE BLANCHE : cet insecte attaque de nombreuses plantes, légumes ou fleurs de serre ou de pleine terre (tomate, choux, fuchsia, pélargonium...). En serre, il est possible d'envisager une lutte biologique par l'introduction d'un insecte : Encarsia formosa. Les panneaux de couleur jaune englués sont très attractifs.

La lutte chimique doit être soutenue en faisant intervenir des insecticides aphicides de familles chimiques différentes par exemple : décaméthrine, méthomyl, pyrimiphos, dichlorvos, naled, biosméthrine...

DEPERISSEMENT DES CONIFERES : Chamaecyparis alumii, "Columnaris", "Ellwoodii", "Fletcheri", "Potlenii", Thuya plicata atrovirens, Azalées, Rhododendron..., sont particulièrement sensibles au dépérissement provoqué par le Phytophthora cinnamomi qui trouve actuellement des conditions favorables pour évoluer. Seul le fongicide à base d'Ethylphosphite d'aluminium, l'Aliette se révèle efficace pour combattre cette maladie. Il s'utilise en arrosages mensuels à la dose de 10 g. de produit commercial par m2, pendant la période de sensibilité de la culture.

ACARIENS SUR TILLEUL : des araignées ayant été observées dans divers secteurs, il convient d'effectuer un traitement avec un acaricide spécifique sur les sujets régulièrement attaqués.

CLIMATOLOGIE

LE PRINTEMPS 1981 : (mars, avril, mai). Caractères généraux à LYON-BRON (météorologie nationale) et comparaison avec l'année précédente et la période 1922 - 80.

	1981	1980	Période 1922-1980	
			moyenne	extrême
Température moyenne	12°19	9°68	10°85	13°77 (1945) et 9°11 (1970)
Hauteur d'eau en mm	215,3	191,5	190,5	70,0 (1976) et 363,6 (1930)
Nombre de jours précipitation	47	44	40	21 (1953 et 55) et 58 (1979)
Insolation (1926 - 80)	491 h	471 h	590 h	771 h (1953) et 386 h (1930)

EN RESUME : printemps assez chaud, mais aussi assez pluvieux et médiocrement ensoleillé.

TEMPERATURES : la moyenne de ces trois mois est la plus élevée depuis 1953, mettant ainsi fin à une série de 20 printemps normaux ou froids. Cet excédent est lié essentiellement à un mois de mars exceptionnellement doux (3°2 d'exédent) malgré sa faible insolation et ses 22 jours de pluie. C'est probablement dans la région lyonnaise le mois de mars le plus chaud depuis au moins 228 ans. Le maximum absolu : 25°1 le 25 est le record de la station depuis sa création (1921) et il n'est pas certain que ce niveau est été atteint en 1897.

L'avance rapidement prise par la végétation malgré la persistance du froid en février, n'a pas complètement été absorbée par la suite du fait de l'excédent appréciable d'avril (+ 0°9) et du faible déficit de mai (0°4).

La moyenne de la période 20 mars - 18 avril, (30 jours) avec 13°56 constitue probablement un record absolu (normale : 9°45).

PRECIPITATIONS : le total, légèrement excédentaire, ne laisse pas apparaitre les inégalités mensuelles : mars + 15 mm ; avril -33 mm; mai + 43 mm. En particulier il n'a été relevé que 1 mm 6 du 1er au 24 avril. La plus forte précipitation a été relevée le 25 mai avec 39 mm 9 (56 mm 8 à Condrieu le même jour et 49 mm 1 à Jullié le 29).

INSOLATION : Seul le mois d'avril a connu un ensoleillement exactement normal. En revanche, le déficit de mars est de 43 heures et celui de mai de 57 heures.

VENTS : Les vents assez forts à forts (plus de 10 m/seconde au maximum) ont été fréquents au cours de cette saison avec une prédominance exceptionnelle des vents de Sud (36 jours) sur les vents de Nord (12 jours). En mai en particulier les vents de Sud ont dépassé 10 m/seconde au cours de 15 jours, avec le maximum de la saison le 7 mai avec 90 Km/h.

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE, Chef de la Circonscription Rhône-Alpes : R. GIREAU
Imprimerie de la Station Rhône-Alpes. Le Directeur-Gérant : J. THIAULT